

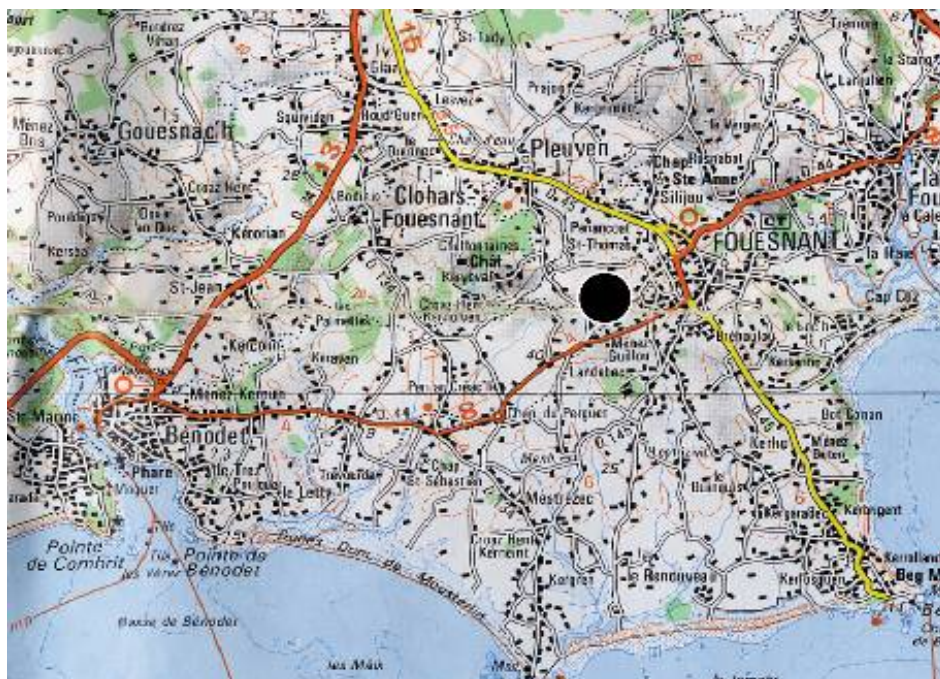
Découvertes de nombreux vestiges archéologiques protohistoriques (entre 300 et 150 ans avant Jésus christ) à Pleuven

Eddy Roy et Eric Nicolas¹

L'implantation d'une zone d'aménagement concerté sur 161 625 m², au niveau d'un contexte archéologique sensible sur les communes de Pleuven et Bénodet dans le Finistère a amené le Service Régional de l'Archéologie à demander une évaluation du potentiel archéologique (fig. 1 à 3).

En effet plusieurs indices archéologiques sont répertoriés dans ce secteur dont la découverte en 1995 d'une sépulture de l'âge du bronze.

L'intervention archéologique est divisée en deux tranches (fig.3) mais l'article concerne uniquement le diagnostic mené en Mars 2004 sur la commune de Pleuven¹.



¹ Eddy Roy et Eric Nicolas, archéologue INRAP (Institut National des Recherches Archéologiques National)

Cadre géographique et géologique (superficiel)

L'emprise des travaux se trouve au Sud de Pleuven au lieu-dit "Coat-Men-hir".

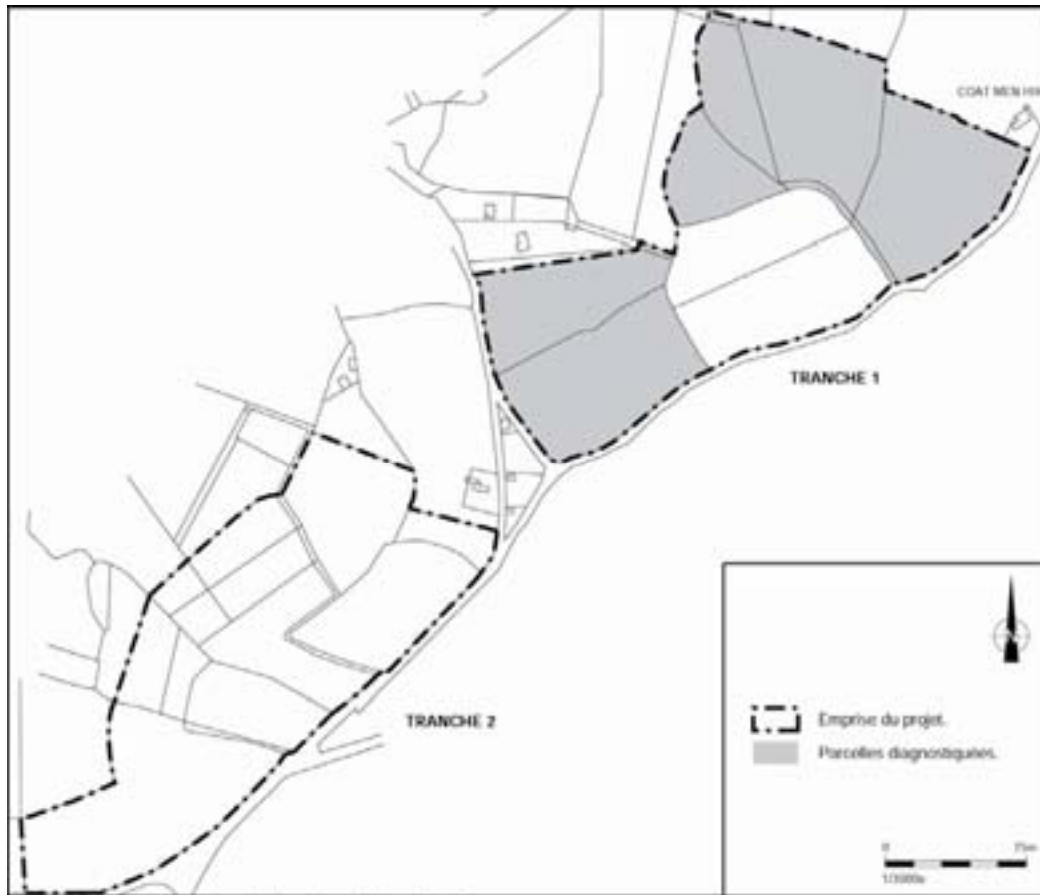


Figure n°3 : Emprise du projet tranche 1 et tranche 2.

Le substratum est constitué de granit et les couches superficielles ocre sont composées de limon mélangé d'arène. Quelques structures apparaissent à partir de ce dernier niveau et directement sous une couche de transition brunâtre située entre le substrat et la terre arable, d'autres (mais peu) apparaissent directement sous la terre arable.

La terre arable et la couche sous-jacente sont issues de l'exhaussement naturel des terres végétales, de pédogenèse et de mises en cultures alternées du secteur.

Méthodologie

Quatre vingt quatre tranchées de 1.80 m de large pour une longueur de 20 à 75 m (seule la tranchée 84 est de cette longueur) et d'une profondeur moyenne de 40 centimètres ont été effectuées à l'aide d'une pelleteuse à chenilles totalisant 5.9 % des 64 000 m² concernés par les travaux d'aménagement. Quelques fenêtres supplémentaires ont été effectuées afin de préciser l'orientation de certaines structures.

Cent quarante sept structures archéologiques ont été découvertes lors du diagnostic.

Le décapage mécanique consiste à retirer successivement plusieurs couches de terre jusqu'à l'apparition d'anomalies ou de vestiges archéologiques susceptibles d'être conservés en substruction. Ces structures en creux sont repérables par simple contraste de couleur.

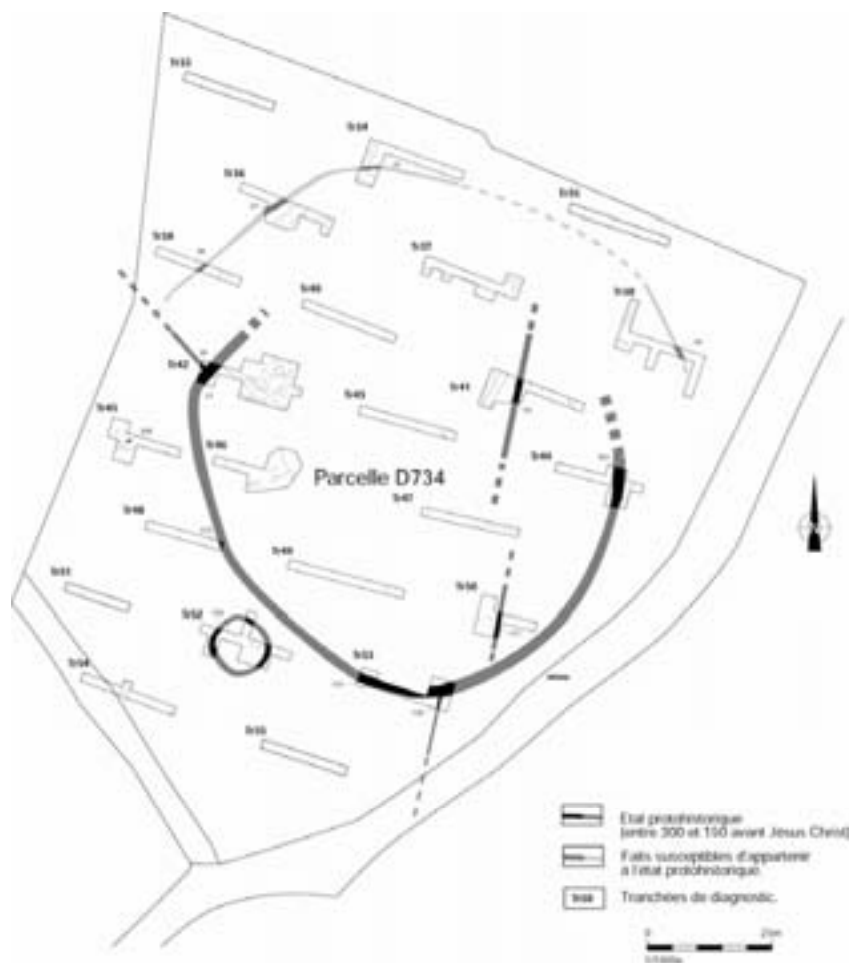


Fig. n°4 : Localisation des vestiges au niveau de la parcelle D734

Résultats

Toutes les structures immobilières découvertes sur le site de Pleuven sont des vestiges excavés ; fosses, trous de poteaux, empièvements appartenant à plusieurs constructions et des fossés de parcellaire et d'enclos.

Les vestiges archéologiques sont répertoriés en plusieurs zones sur la totalité de l'emprise mais seule le secteur I, le plus important est brièvement décrit dans cet article.

L'étude des structures (profil, comblement et orientation) et la présence d'artefacts dans certaines d'entre elles, nous permet de proposer, de façon succincte, différentes phases d'occupation : de la période protohistorique ancienne à l'époque gallo-romaine.

La période protohistorique est représentée par un enclos fossoyé quasiment circulaire, probablement loti, attribué entre la fin de La Tène ancienne et le début de La Tène moyenne (voire toute cette période, c'est-à-dire entre 300 et 150 ans avant Jésus Christ). Un petit cercle fossoyé associé à des trous de poteaux internes également de cette dernière période a aussi été découvert à proximité de l'enclos¹ en zone I. Ce type de structure correspond souvent à un enclos funéraire mais peut également appartenir à une construction circulaire de type enclos ou bâtiment, ou encore à une construction sur poteaux entourée d'un fossé de drainage ou d'assainissement.

Un important système fossoyé attribué à l'époque gallo-romaine (non traité dans cet article), dont certains éléments marquent au sol la présence de talus, constitue un parcellaire qui ceint des bâtiments d'habitations également au niveau de la zone I. Une grande surface empièrée dotée de parements et dont le rôle ne peut être précisé dans le cadre du diagnostic a aussi été relevé au sein du parcellaire.

L'occupation protohistorique : entre le milieu ou la fin de La Tène ancienne et le début de La Tène moyenne

L'enclos curviligne :

Un large fossé formant un plan quasiment ovoïde, sur une surface approximative (puisque non complet) de 6000 m², marque l'emplacement d'un enclos à l'est de la zone I (fig.4). Il s'agit du fossé **125**.

Le côté nord de l'enclos a vraisemblablement échappé aux tranchées de diagnostic.

¹ De nombreux enclos circulaires ont selon la période concernée un rôle funéraire, à titre d'exemples :

Ghesquière (E.), Giazon (D.) et Marcigny (C.), 2000.- Agneaux " *Bellevue* " une nécropole du premier Age du Fer.- in 5000 ans d'histoire aux portes de Saint-Lô. Archives départementales de la Manche, p.38-41.

Société Préhistorique Française, 2000.-*Habitats et nécropoles à l'Age du Bronze sur le transmanche et le TGV nord.*- Ouvrage publié par la Société Préhistorique Française avec le concours de l'Association pour les Fouilles Archéologiques Nationales (AFAN), Travaux I, 202 p.

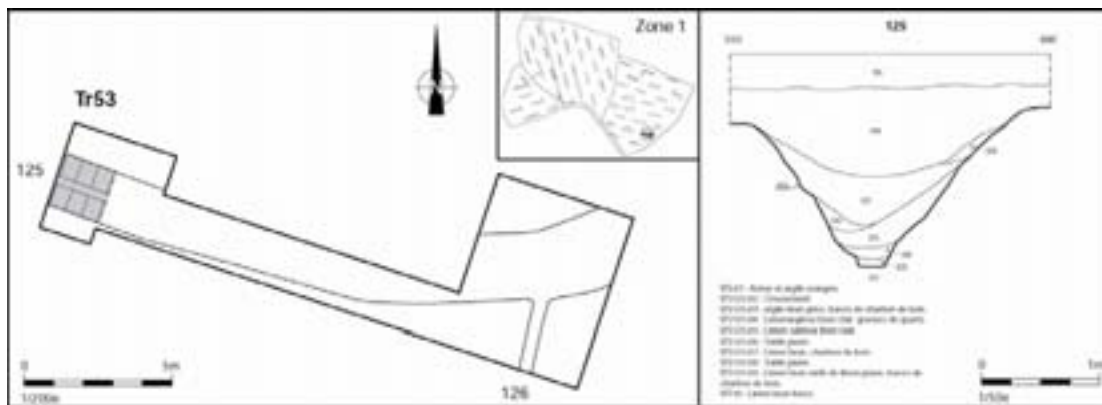


Figure n°5 : Tranchée 53.



Fossé 125 (extrémité de la tranchée 53).

Le fossé **125** (fig.n°5) apparaît à 0.45 m sous le niveau de sol actuel et son creusement en “ V ” est conservé sur une profondeur de 1.30 m à partir du décapage. Son comblement stratifié trahit un remplissage lent à ciel ouvert. Les remblais de comblement sont constitués d’une première couche d’argile grise liée à une stagnation d’eau (u.s.03), sur laquelle s’est déposée une couche argileuse brune probablement issue du ruissellement contre les parois du fossé (u.s.04). Les dépôts suivants sont à base de limon sableux brun clair (u.s.05), jaunâtre (u.s.06) de limon brun (u.s.07), d’une nouvelle couche de limon sableux jaunâtre (u.s.08) et d’un épais dépôt de limon brun mélangé de limon jaunâtre comportant de nombreux nodules de charbon de bois (u.s.09).

Plusieurs éléments permettent de restituer un talus périphérique interne. L'importante masse de terre provenant du creusement du fossé a probablement été utilisée pour ériger un talus. Aucune structure n'a été repérée à proximité du fossé à l'intérieur de l'enclos et la dissymétrie des remblais de comblement relevée sur la coupe stratigraphique semble évoquer un comblement et un effondrement lent d'une masse de terre contiguë.

Pourquoi un fossé associé à un talus ? La profondeur du fossé périphérique et la présence du talus sont probablement liés au rang élevé des habitants mais aussi à une réelle protection puisque nous restituons approximativement une hauteur de 2.50 m entre le fond du fossé et le haut du talus (protection contre les rôdeurs ou les animaux, mais faible obstacle face à un ennemi). Le drainage de l'enclos a peut-être motivé l'installation du fossé (les premiers dépôts argileux dans le fond du fossé attestent une certaine gestion de l'eau ou du moins sa circulation).

Une palissade ou une haie pouvait également être aménagée au sommet du talus mais il existe probablement d'autres possibilités d'aménagements. Ce type d'aménagement peut aussi contribuer à dissimuler l'habitat dans le paysage ou encore à protéger les habitations du vent. Fréquemment les constructions sont construites à proximité des talus et cela semble être le cas sur le site (voir le foisonnement de trous de poteaux au niveau de la tranchée 42, fig.8).

Le mobilier céramique récupéré dans les remblais de comblement du fossé est attribué entre le milieu ou la fin de La Tène ancienne et le début de La Tène moyenne.

Une structure fossoyée à plan quasiment circulaire a été relevée à proximité de l'enclos principal (supposé d'habitat) au niveau de la tranchée 52 dans la partie est de la zone I et semble reliée à cette période par sa forme et le mobilier découvert dans son comblement.

Constitué d'un fossé périphérique, cet aménagement mesure 10.50 m de large pour une longueur de 12 m. La structure conservée sur une profondeur de 20 cm au niveau du décapage¹. Le creusement de **118** ne semble pas correspondre à une tranchée de fondation mais à un fossé périphérique et parmi les 6 structures relevées à l'intérieur (**119** à **124**), 2 ont été sondées de moitié (**122** et **123**) et correspondent à des trous de poteaux. Des traces de calages sont repérées surtout au niveau du trou de poteau **123**.

Il semble que le fossé périphérique entoure une construction sur poteaux mais le rôle de l'ensemble ne peut être défini précisément dans le cadre du diagnostic.

Le comblement du fossé périphérique a livré une meule portable (laissée en place dans le comblement du fossé) et quelques fragments de céramiques attribuées à La Tène moyenne, voire un peu avant.

Les exemples d'enclos circulaires protohistoriques associés à des bâtiments sur poteaux sont relativement rares dans l'Ouest de la France. Leur nombre tend toutefois à s'accroître depuis quelques années (en contexte funéraire)². Les enclos de Tatihou dans la Manche (où des fragments de meules ont aussi été découverts³, de Courseulles dans le Calvados⁴ et de Antran

¹ Cette mesure est prise uniquement au niveau du sondage manuel exécuté à l'ouest de la tranchée. Le fossé **118** s'élargit vers le sud signifiant probablement un meilleur état de conservation.

² Nous remercions Cyril Marcigny (chargé d'étude INRAP) pour ces informations.

³ **Marcigny (C.) et Ghesquière (E.), 2003.- L'île Tatihou à l'Age du Bronze (Manche), Habitats et occupation du sol.- Documents d'Archéologie Française (DAF), n° 96, 192 p.**

⁴ **Jahier (L.), 1997.- Courseulles, " La Fosse Touzé ".- Bilan Scientifique 1997, Direction Régionale des Affaires Culturelles de Basse-Normandie, Service Régional de l'Archéologie de Basse-Normandie, p. 31-34.**

dans la Vienne¹. en sont des exemples plus ou moins proches. Il existe aussi des variantes. Ainsi à Mondeville “ la Sente ” (Calvados), le bâtiment n’est pas au centre de l’enclos mais à proximité immédiate (étude en cours, PCR "Age du bronze Basse-Normandie").

Les prospections aériennes montrent que des nécropoles de taille assez modeste, sont habituellement associées aux établissements ruraux². Ces petits enclos suggèrent le rôle important du défunt auquel ils sont dévolus.

Somme-nous en présence un petit enclos funéraire ou d’un cénotaphe à proximité d’un habitat ? Si c’était le cas, la fouille de ces structures constituerait une réelle opportunité d’appréhender conjointement le domaine des vivants et des morts sur le même site et en l’occurrence à la transition entre La Tène finale et La Tène moyenne (voire toute La Tène moyenne). L’archéologie des pratiques funéraires du monde rural gaulois n’en est qu’à ses débuts.

Conclusion et notice synthétique

Le diagnostic archéologique concerne la **Tranché I** liée à l’implantation de la zone d’aménagement concerté, entre Pleuven et Bénodet sur une surface totale de 161 625 m² dans le Finistère.

Ces recherches menées en plaine et en zone bocagère, au lieu-dit Coat Menhir, sur une surface de 64 000 m², au sud de la commune de Pleuven , ont révélé la présence de nombreuses structures des époques protohistorique (de l’âge du bronze et de La Tène moyenne) et gallo-romaine (des premiers temps de la romanisation jusqu’au début du IIIe siècle).

La somme et la diversité des vestiges relevés sont impressionnantes :

Les premières traces d’occupation de cette zone sont marquées par un imposant enclos loti à plan curviligne probablement circonscrit par un talus interne. La surface interne du système fossoyé couvre une surface de 6000 m². Des traces de constructions sur poteaux d’ancrage au sol ont été repérées à l’intérieur de l’enclos.

Nous ne pouvons définir précisément, dans le cadre du diagnostic, le rôle du petit enclos circulaire placé à proximité de l’enclos principal. Somme nous en présence un petit enclos funéraire ou d’un cénotaphe ? à proximité d’un habitat ? Si c’était le cas, la fouille de ces structures constituerait une réelle opportunité d’appréhender conjointement le domaine des vivants et des morts sur le même site et en l’occurrence de la transition entre La Tène finale et La Tène moyenne (voir toute La Tène moyenne).

Le parcellaire loti gallo-romain rectiligne semble succéder à l’enclos curviligne protohistorique. La superficie couverte par le système fossoyé gallo-romain est plus importante comparativement au 6000 m² de l’enclos protohistorique.

¹**Pautreau (J.P.), 1988** .- *La Croix verte à Antran (Vienne), Architectures des âges des métaux : Fouilles récentes*.- Equipe 314 du CNRS, ENS, Dossiers de protohistoire n° 2, Errance, p. 47-54.

² **Malrain (F.), Matteredne (V.) et Méniel (P.), 2002**.- *Les paysans gaulois (IIIe siècle – 52 av. J.C.)*.- Edition Errance-Inrap, p.197.

Plusieurs éléments, comme la situation topographique en plaine ou l'aspect général du système fossoyé gallo-romain, formant un ensemble rectangulaire comportant de probables bâtiments, (attesté par le foisonnement de céramiques découvert dans certains fossés) signifient une probable exploitation agricole voire peut-être la "*pars rustica*" d'une villa.

La zone II :

Cette zone comporte uniquement une petite construction sur 5 (ou six) poteaux d'ancrage appartenant à un probable grenier. Cette structure est apparue en périphérie de l'emprise et semble correspondre à un site se développant vers le sud en dehors de la future zone d'aménagement.

La zone III :

Seule la présence d'un caveau de l'âge du bronze découvert fortuitement lors de labours en 1995 et quelques fossés de parcellaire probablement anciens, mais non datés précisément sont concernés par la zone III.

Contrairement au caractère même des fouilles, souvent restreintes en temps et en surface, des recherches sur la totalité des zones I concernées par le projet d'aménagement, permettraient de compléter nos connaissances dans différents domaines.

Ces découvertes concernent les nouvelles programmations de recherches du Conseil National de la Recherche Archéologique sur la protohistoire, n°15 intitulée " Les formes de l'habitat ", n°16 intitulée " Le monde des morts, nécropoles et cultes associés " et sur la période gallo-romaine, n°20 intitulé " Espace rural, peuplement et productions agricoles aux époques gallo-romaine, médiévale et moderne "¹.

Ces recherches pourrait livrer des indices intéressants pour l'étude de l'agriculture et peut-être de artisanat au sein d'un enclos protohistorique et d'un parcellaire loti (ou *pars rustica* d'une villa ?) de l'époque gallo-romaine mais également sur le rythme de la romanisation en Armorique.

Concernant l'époque gauloise, le contexte géologique s'y prêtant, la découverte de souterrains lors d'une campagne de fouilles complémentaire au niveau de l'enclos est fortement envisageable.

¹ **La recherche archéologique en France, 1997.**- Bilan 1990-1994 et programmation du Conseil national de la recherche archéologique. Ministère de la Culture, Direction du Patrimoine, Sous Direction de l'Archéologie, Editions de la Maison des Sciences de l'Homme, Paris, 460 p.